VENTES A L'ENCAN

PAR A. A. LESSEPS, encanteur.

Montres, fusils, pistolets, revolvers, couteaux, cigares liqueurs, outils, habits, chapeaux, souliers etc. etc. à l'encan.
Jeudi 30 juin 1898 à 11 h. A. M. à la Police Patrol House, nouvelle bâtisse de cour. Vente d'après l'acte No 95 de 1898. Par ordre du Bureau de police—Conditions comptant.
11 juin—11 15 20.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés du Troisième District.

Avantageusement situées.

Nos 2005-07 rue Dauphine.

Entre les rues Français et Touro.

Elégante Résidence Double à un étage avec Mansarde.

Nos 1233-35, rue St-Bernard.

Entre les rues St-Claude et Marais.

Elégante Résidence Double à un Etage.

M. C. Séré et al vs Z. Séré et al.

No 56.493—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 13 juillet 1898, à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de Propriété Foncières de la Nlle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 31 mai 1898, et signé le 6 juin 1898, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilot No 262, borné par les rues Dauphine, (autrefois Grande-Hommes) Bourgogne, (autrefois Craps) Français et Touro, ledit lot mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur et est une moitié du lot original No 254, et était borné d'un côté par Julien Bobet et de l'autre par Venus, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les anciens Nos 401 et 401 1/2 rue Dauphine, maintenant les nouveaux Nos 2005 et 2007. Les améliorations consistent d'une élégante résidence double à un étage avec mansardes ayant un rez-de-chaussée six chambres, dans la mansarde deux chambres et 4 cabinets, cuisi e avec 4 chambres, citernes, latrines, etc., etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilot No 384, borné par l'avenue St Bernard, les rues Annette, St Claude et Morales ou Marais, lequel lot fait partie des lots Nos 1 et 2, sur un plan de Joseph Bi'ie, daté le 6 février 1848, déposé en l'étude de F Percy, ancien notaire, et mesurant 40 pieds de face à l'avenue St Bernard, 50 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 5, environ 97 pieds de profondeur sur la ligne le séparant de la balance des lots Nos 1 et 2, et 36 pieds de largeur sur la ligne du fond le séparant d'une portion du lot No 3. ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 17 et 17 1/2 avenue St Bernard (maintenant Nos 1233 et 1235).

Les améliorations consistent en une élégante résidence double à un étage, ayant huit chambres, cuves, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec des billets d'acquéreurs divisés pour satisfaire le désir des vendeurs, portant sept pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de cinq pour cent d honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour forcer le paiement des billets, la clause de non aliénando et rejetant les estimations, et toutes les autres clauses usuelles de garantie dans l'acte de vente, l'acquéreur tiendra les bâtisses assurées et la police transférée au porteur desdits billets et assumera et paiera les taxes de 1898, sur la propriété vendue, en sus du prix de la vente et fera un dépôt de dix pour cent du prix avec les encanteurs au moment de l'adjudication, le loyer revenant au vendeur jusqu'à la date de l'acte de vente

Les actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 juin—10 15 22 29—juil 6 13

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Benoit Ladouce vs Bernard Audibert.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No —— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins, le SAMEDI, 25 juin 1898, à 11 heures, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une jument baie, un wagon de laitier à deux roues, un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux
ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité
15 juin—15 20 25

Mme Vve Mary Mahner vs Mr Coudou.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 18,878—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le VENDREDI, 24 juin 1898, à 11 heure A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, livres, machine à coudre, chaises, tables, lampe, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistre en mon bureau

Conditions Comptant sur les lieux
A. F. CHEVALLEY.
Constable Quatrième Cour de Cité.
15 juin—15 20 24

E. S. Stoddard vs A. G. Pierson.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—No 36,429—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI 11 juillet, 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Onzaga, Dupré, White et d'Abadie, désigné par les Nos 1, 2, 3 et 4, les dits lots mesurant 31' 7" 2" de face à la rue Dupré, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Onzaga et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregisré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ED P FOLEY.
Constable de la Première Cour de Cité.
9juin—9 15 21 27—juillet 2 et 11.

AVIS AUX CREANCIERS.

Max Wolfson vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,742—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. A. Blackmar, syndic provisoire des créanciers de Max Wolfson, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN
15 juin—15 19 24 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX JOLIS COTTAGES,

No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais,

No 1214 rue Kerlerec, entre Marais et St-Claude,

Seulement à un îlet de l'avenue Esplanade, près des Eglises, Ecoles, Marchés. Cars, etc., dans un joli voisinage et s'améliorant journellement.

La rue Kerlerec est pavée en briques vitrifiées et le pavage est payé.

SUCCESSION DE E. J. SONIAT.

No 56.147—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER, — Placide J. Spear, encanteur—Bureau 813, rue Commune. — MERCREDI, le 22 juin 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncière de la Nouvelle-Orléans. No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformement à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civil, de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 16 mai 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, St-Claude, Marais et l'avenue Esplanade; le dit lot conformément à un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 18 novembre 1897, commence à une distance de 118 pieds 10 pouces et 7 lignes de l'encoignure de la rue St Claude, et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec, 112 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot No 16 vers la rue Marais. 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, 64 pieds 4 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté touchant les lots Nos 13 et 14 vers la rue St Claude, alors ouvrant d'un pied 2 pouces et 4 lignes sur une ligne pouvant un angle droit vers la rue St Claude, alors sur une seconde profondeur de 47 pieds 11 pouces et 5 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le No municipal 1216 rue Kerlerec, Les améliorations consistent en un joli cottage à un étage avec mansarde, ayant corridor de côté, galerie, 4 chambres, 2 cabinets dans le corps de logis, cuisine avec 4 chambres, chambres à charbon, hangar dans le fond, water works, cuve, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et séparément, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 381, borné par les rues Kerlerec, Esplanade Ave, St. Claude et Marais, lequel dit lot de terre commence à une distance de 97 pieds 2 pouces et 7 lignes de l'encoignure des rues St. Claude et Kerlerec et mesure, en mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Kerlerec par une profondeur de 64 pieds 4 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles, laquelle portion de terre forme la partie du fond des lots 13 et 14 sur un plan de A. d'Hémécourt, en date du 12 décembre 1847, déposé dans l'étude de A. Mauvreau, ancien notaire en cette ville. Les améliorations consistent en un joli petit cottage à distance de la rue, ayant trois chambres et cuisine, gaz, hydran, lieux d'aisance, etc., connu par le No municipal 1214 rue Kerlerec.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an représenté par un billet portant huit pour cent d intérêt par an a partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, l'acte devant contenir la clause de non alienation et la vente sans estimation et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de saisie et de vente pour forcer le paiement du billet et toutes les autres clauses usuelles de sécurités dans l'acte de vente. L'acquéreur devra assurer les propriétés jusqu'au montant de la partie du crédit et transférer la police au porteur des billets, assumer le paiement des taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment d'adjudication. Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire au frais des acquéreurs

19mai—19-25—juin 1 8, 15, 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence

En briques à deux Etages et Mansarde.

No 935 rue Dumaine, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Les chars électriques de la rue Dumaine devant, et à moins de soixante-dix pieds de la rue Bourgogne, s'en allant rue du Canal.

Central et près des Eglises, Marchés, Ecoles, Endroits d'amusement et autres commodités.

Mme Louise Haare vs Alexander Sahuqué.

No 56.285.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 22 juin 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 mai 1898 et signé le 18 mai 1898 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et privilèges qui y appartiennent situé dans le second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Bourgogne, St Philippe et Dauphine, mesurant 20 pieds 1 pouce et demi (mesure française) sur la rue Dumaine par 64 pieds de profondeur borné sur le côté vers la rue Bourgogne par la propriété appartenant aux mineurs A. Courtin acquise le 25 juillet 1888.

Ces améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages et mansarde, ayant huit chambres, hydrant, lieux d'aisance cour en pierres plates, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y a, à un an à partir de la date de vente avec intérêt au taux de 8 0/0 par an sur les paiements différés, représentés par des billets de l'acquéreur, garantis par privilèges du vendeur et les honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection, et l'acquéreur assumera les taxes de 1897. L'acquéreur devant déposer dix pour cent de son enchère à l'encanteur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mai—19 25—juin 1 8 15 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu etc., d'une Epicerie.

Un coffre fort en fer etc,

Alcide Albert vs John Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 56.808 —En vertu d'un ordre de vente daté du 10 juin 1898, à moi adressé par l'Hon. Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI 16 juin 1898, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Au local No 800 rue Foucher encoignure de la rue Annonciation.

Le contenu et l'installations etc., de l'épicerie dans le dit local, comprenant, meubles etc.

Tout d'après l'inventaire.

Aussi un coffre-fort en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.
Robt. J. Maloney, avocat pour le plaignant.
15 juin—15 16

AVIS AUX CREANCIERS.

Barba et Gomes vs Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,584—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Landrodie comme syndic provisoire et syndic définitif des créanciers de Barba et Gomes ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN.
9 juin—9 13 18 Greffier.

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des débours présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, pour le mois d'avril 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Dinkelspiel et Hart, avocats Greffier.
11 juin—11 15 20

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MM. D. A. Chaffraix. M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J. P. Baldwin. Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Politique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

DERNIERES NOUVELLES LOCALES —ET— ETRANGERES.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES —DE LA— PRESSE ASSOCIÉE —ET— Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

AVIS AUX CREANCIERS.

Succession de Harlow J. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,819—Division E—Attendu que Benjamin Ory a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Harlow J. Phelps, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN.
Benj. Ory, avocat Greffier.
11 juin—11 15 20

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Quinzième Etat Annuel.

THE

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897.

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	119,854 03	
		520,079 60
A déduire: Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 55
		$290.054 37
A ajouter: Profits et perte		25,514 28
Recettes nettes		$315,568 65
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 32	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 86	
Commissions	56,862 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins: Reservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins: Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 189[illegible]		$102,004 71
ACTIF		
Comptant en banque et au bureau		80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½		71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 6 pour cent, à 100		80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½		223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235		3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange		75 00
Une action French Opera House Association		50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company		250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.		35,000 00
Primes en cours de perception		59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc		2,000 00
		$574,134 35
PASSIF.		
Capital-actions		$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897		142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Dividendes non réclamés		780 00
Comptes non payés de décembre 1897		2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897		102,004 71
		$574,134 35

Le état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): FRANK RODER.
GEO H. DUNBAR.
F. BARKER.
F. G. ERNST.
THOS. J. WOODWARD.
Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
15 jan—1

Trente-unième Etat Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 93	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24,003 24	
		$11,392 91
Fonds de surplus, 1896		5,032 00
Total		$354,164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70,392 29	
Taxes, licences, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233,283 76
Profits nets		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 01
ACTIF.		
Primes en voie de collection		55,683 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat		152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres		35,130 00
Compte de propriété foncière		70,000 00
Meubles de bureau et installations		1,000 00
Argent comptant et en banque		6,629 96
		$320,881 01
PASSIF.		
Capital-actions		$200,000 00
Réserve pour primes non expirées		82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées		20,181 40
Dividende, à 0/0 payable en janvier, 1898		8,000 00
Fonds de surplus		10,000 00
		$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.
GEO. C. WALSHE,
(SCEAU) Notaire Public.
16 jan—1 m

NOMS Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Poydras) maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Pee.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Bouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenan Emmett.
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIÈME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Rossini, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Enghein, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons-Enfants, maintenant St-Claude.
Hunters, maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Fontaibe.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandelin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Potre, maintenant Dubreuil.
Poète, maintenant Avenue St-Roch.
Salomon, maintenant Sabrane.
Socrates, maintenant Selma.
Sôlon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Toare.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (fait maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenan Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudes.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diane.
Franklin, maintenant Nunes.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Slidell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Tache.
Octavia, maintenant Clyde.
Pean, maintenant Fuller.
Peter, maintenant Avenue Pélican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIÈME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louisa, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Miro (de Walnut à Lower Line) Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue S Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue S Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architecte, N. C., maintenant Apollonia.
Bernadotte (de Dixième en Apricot à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Mississipi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
Cinquième, maintenant Annie.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

EN

SAMEDI MATIN,

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 CHARTRES